

AFR. Le ministre ne fera rien

→ Le tribunal de commerce de Paris a prononcé la liquidation de l'usine ferroviaire douaisienne AFR, avec poursuite d'activité jusqu'au 15 juin. Certains y voient la possibilité d'un reprenneur ou d'un projet de continuation. Philippe Nalewajek (CGT) et quelques élus demandent la création d'un pôle industriel régional du ferroviaire. A force d'insister, une délégation a été reçue le 30 avril au ministère de l'Industrie. Le député douaisien Jean-Jacques Candelier en écarte. « *Un tant soit peu de volonté publique serait conforme à "l'engagement national pour le fret ferroviaire" et conforme aussi à la décision de désigner le fret ferroviaire comme "secteur stratégique" au cours des états généraux de l'industrie* », commente-t-il dans un communiqué, ajoutant que « *les projets industriels sont désormais sur la table* ». Le 4 mai, le ministère a envoyé une fin de non-recevoir. Pour lui, AFR « *fait face à un marché durablement faible et très concurrentiel* », qui connaît une « *surcapacité très marquée à l'échelle européenne dans le secteur de la construction de wagons* ». Pour bien montrer qu'il ne ferait rien, Christian Estrosi assure que « *les clients d'AFR interrogés par les services du Ministère ont signalé leur déception vis-à-vis de l'offre de l'entreprise, jugée plus chère et de moindre qualité que ce que propose la concurrence.* »

Liberté Lebdo le 7/05/10